

Réf: Dossier 262695

Avis de constitution

SOCIETE « ATELIER DE CONSTRUCTION METALLIQUE COTE D'IVOIRE » en abrégé « ACM-CI »

Siège Grand-bassam, QUARTIER 203, Lot 968, Ilot
137

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DE CONSTRUCTION
METALLIQUE COTE D'IVOIRE » en abrégé « ACM-CI »

Objet : ACTIVITÉS DE TOUT GENRE DE SOUDURES
FERRAILLAGE ET QUINCAILLERIE
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Grand-bassam, QUARTIER 203, Lot 968, Ilot
137

Dirigeant(s) M OUATTARA BAKARI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2023-B-9072 du 07/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

Pour Avis

Le CEPICI

